



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Projets de valorisation de production électrique sur le Rhône: soutien des gouvernements vaudois et valaisan

Les délégations des Conseils d'Etat vaudois et valaisan se sont réunies mardi matin 6 octobre pour entendre les représentants des projets de production électrique majorée à Lavey (projet Lavey +) et de nouveaux paliers sur le Rhône à Massongex (projet MBR). La coordination entre ces projets et la 3e correction du Rhône est assurée.

Lavey +

Les services industriels de Lausanne étudient la possibilité d'augmenter la production d'énergie à Lavey, par la construction d'une nouvelle prise d'eau et d'une galerie de dérivation supplémentaire, permettant d'augmenter d'environ 20% la production annuelle de Lavey. Le projet prévoit aussi l'adaptation de l'aménagement actuel à Evionnaz pour répondre aux critères sécuritaires fixés dans le cadre de la 3e correction du Rhône en matière de protection contre les crues et de gestion des sédiments. Finalement, cet aménagement assurera le passage des poissons - actuellement bloqués par le barrage - par une rivière artificielle. Les aménagements présentés ont été coordonnés avec le projet de 3e correction du Rhône et sont compatibles. Pour la réalisation de ce projet, il est prévu une collaboration avec les Forces Motrices Valaisannes SA.

Aménagement d'une centrale hydroélectrique sur le Rhône à Massongex: projet MBR

Les Forces Motrices Valaisannes SA, Romande Energie SA et les Services industriels de Lausanne ont analysé la faisabilité technique d'un nouveau palier de production électrique sur le Rhône à Massongex. La faisabilité technique est démontrée et l'analyse économique se poursuit, comme la détermination des conditions cadre à réunir. Les représentants des deux Conseils d'Etat soutiennent ces deux démarches de valorisation de la production énergétique du Rhône qui s'inscrivent par ailleurs dans la politique énergétique suisse et qui ont été coordonnées avec le projet de 3e correction du Rhône.

3e correction du Rhône sur le Chablais

Les deux cantons ont consolidé les bases d'une structure de conduite commune pour l'aménagement du Rhône sur le Chablais. Elle permettra de renforcer encore la collaboration et d'assurer un traitement uniforme du secteur. Les deux gouvernements soutiennent la vision d'aménagement du Rhône définie dans le projet de Plan d'Aménagement de 2008 et procéderont à des travaux anticipés. Il s'agit principalement de mesures de renforcement de digues. Les premiers travaux vont débuter cet hiver à Aigle, pour un montant de l'ordre de 2,5 millions de francs. Des mesures identiques sont prévues à Lavey ainsi qu'en rive gauche, avec mises à l'enquête prévues dès fin 2010.

Enfin, les deux Gouvernements apporteront prochainement et de manière commune les réponses aux remarques émises lors de la consultation du PA-R3 sur le Chablais.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 08 octobre 2009

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DSE, Jacqueline de Quattro, conseillère d'Etat,, 021 316 45 00 - Philippe Hohl, Service des eaux, sols et assainissement, 079 484 48 58 - VS :Jean-Michel Cina, chef du Dpt de l'économie, de l'énergie et du territoire 027 606 23 00